



# P.K.O

« Renoncer à la désobéissance civile  
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi



Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°59/2025  
Dimanche 14 décembre 2025 – 3<sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent – Année A

## HUMEURS

### IL Y A UN AN...

Il y a un an, le 15 octobre nous quittait un homme de de foi et de cœur... Un artisan de la charité au service des petits... infirmiers itinérants dans les îles et les vallées isolées... auprès des belles de nuits pour les soirées de dépistage... au service de nos oiseaux de la rue...  
Pas de paroles, pas de promesses... des actes que des actes...

En même temps... la vie était trop sérieuse pour al prendre au sérieux... il aimait la fête... il aimait rendre heureux...

Pour nous, Dieu la prit trop tôt... pour lui la récompensé de tout ce qu'il a donné... de tout ce qu'il a été pour ceux qui croisait son chemin...

Stéphane, tu nous nous manques... mais nous sommes si heureux de te savoir dans la pleine béatitude...

## CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE...

### LA CATHEDRALE DE PAPEETE – 1875–2025

Après nous être longuement arrêté sur les débuts mouvementés de l'implantation de la Mission catholique à Papeete, arrêtons-nous sur le projet de cathédrale pour Mgr Tepano Jaussen et d'église paroissiale pour la Colonie.

#### LA PREMIERE CATHEDRALE

Dès 1851, Mgr Tepano Jaussen envisage de construire sa cathédrale à Papeete... et là, déjà, se profile les rapports conflictuels avec le Gouvernement de la colonie, qui elle n'envisage que la construction d'une église paroissiale pour les européens !

Mgr Tepano Jaussen exprime son projet au Supérieur des Pères de Picpus dans une lettre du 10 mars 1851. À ce moment-là, se basant sur les promesses de Bruat, il envisage qu'elle soit construite par la colonie avec l'aide du ministère français des cultes.

Mais la réalité du terrain va retarder la mise en œuvre de ce projet.

Le premier souci sera la tragique édition à Anaa qui conduira à la mort du gendarme Viry le 9 novembre 1852 et la pendaison de cinq personnes dont « *Temutu, catholique ; bien qu'innocent du crime, il fut pendu injustement... pendu, disait un juge, pour le bon plaisir du Gouvernement.*

Quelque temps après ces événements, au mois de février 1853, parut un « *libelle infâme* », ayant pour titre : *Tatara-rau* (Explication [du catéchisme]), composé et mis au jour par le pasteur Mr Howe : une attaque en règle de l'évêque, du Pape et de l'Église catholique. « *Howe l'appelait "un culte papiste sans attachement à la vérité, à la charité, aux bonnes mœurs". D'après lui, les catholiques étaient des "assassins" et leur culte, "un culte d'idolâtres" ; l'Église était "la grande prostituée de Babylone" ; la doctrine eucharistique, "une doctrine insensée et abominable". Enfin il avançait que la confession était "une grande jonglerie immorale" aussi bien que la communion et*

*l'extrême-onction. L'auteur traitait ces sacrements de "upa-upa pure" (danse païenne indécente)* ». Outre les tensions religieuses, cette parution exacerba les relations avec le Gouverneur Page.

Ennuyé et fatigué de cette administration civile, l'évêque décidé d'aller en France. Le 6 avril 1853, il quitte Tahiti à bord de la goélette Norma, via les Gambier et Valparaiso, pour ne revenir qu'en novembre 1854, le Gouverneur Page ayant été remplacé.

\*\*\*\*\*

#### Tatara-raa de Howe

Voici quelques questions avec les réponses du livre de Howe :

1° - Pourquoi les Papistes s'efforcent-ils de garder ce nom de « catholique » ?

R : Pour abuser l'esprit des ignorants en leur donnant à penser qu'ils ont un grand nom, que leur croyance est grande et belle aussi. Mais cette manœuvre ne sert de rien. Que le loup se couvre de la peau de la brebis, il est toujours loup. en toute parité, la croyance mauvaise couverte d'un beau nom, est toujours mauvaise.

2° - Quelle sera la fin de la religion papiste ?

R : Elle sera anéantie... Il sera anéanti cet impie qui s'est glorifié lui-même ; il sera anéanti par la Parole de Dieu et au souffle de sa bouche (paroles toujours entendues de l'antéchrist).



N°59

14 décembre 2025

### 3° - D'où vient le nom de Protestant ?

R : C'est un beau nom qui proteste contre des assassins ; c'est un nom qui a été donné à toutes les communions anciennes... qui ont protesté contre les coutumes sauvages des papistes.

### 4° - Est-il vrai que Luther est l'auteur du Protestantisme ?

R : C'est un mensonge. La doctrine embrassée par les protestants est dans l'Écriture depuis les Apôtres... elle a été embrassée par les gens qui ont été assassinés par le Gouvernement papiste. Les papistes ont assassiné les

fidèles, et des centaines de millions ont péri par le fer, par le feu et les supplices divers.

### 5° - Quelle est votre pensée sur la dignité de l'évêque papiste ?

R : La voici : il est le serviteur du Pape, roi à Rome, Pie IX, mais il n'est pas le serviteur faisant l'œuvre de Dieu. Je pense que c'est un officier de l'État romain, mais qu'il est loin d'être ministre du Seigneur. Quant à la dignité du prêtre chez les papistes, je pense qu'ils ont hardiment volé cette dignité.

(à suivre)

## LAISEZ-MOI VOUS DIRE...

### PLAIDOYER POUR LA PAIX, LE DIALOGUE ET L'ENRACINEMENT DES POPULATIONS

Lors de son voyage apostolique en Turquie et au Liban, le Pape Léon XIV a beaucoup insisté sur la nécessité de rechercher la Paix et d'encourager le dialogue entre les diverses communautés religieuses pour permettre une vie fraternelle favorable au retour et à l'enracinement des populations dans leurs pays d'origine. Il a demandé en particulier aux chrétiens de rester au Liban, en Syrie, en Terre Sainte... mais pour cela il est nécessaire qu'ils soient soutenus et encouragés par l'ensemble de l'Église.

En mai 2017, l'ONG britannique "Christian Aid" publiait un rapport alarmant : « *Marée humaine : la véritable crise migratoire* ». Cette ONG estimait à **un milliard le nombre de migrants d'ici 2050**, principalement lié aux conséquences du changement climatique. Il y a donc dix huit ans, l'organisation affirmait déjà que "les pays développés, principaux responsables de la pollution à l'origine du réchauffement climatique, doivent prendre en charge l'aide aux populations les plus touchées".

J'ai retrouvé dans la Revue Études, un entretien avec Paul Virilio, réalisé le 11 septembre 2008 par la rédactrice Nathalie Sarthou-Lajus, qui peut nous dérouter, mais nous aider à porter un autre regard sur les bouleversements de notre monde.

Paul Virilio (1932-2018) est un architecte, urbaniste et philosophe qui a tracé sa propre voie, en marge, hors des sentiers battus. Ses ouvrages traduits dans de nombreuses langues ont eu de larges échos au Japon, en Suède, Italie, Etats-Unis...

Je donne ici deux extraits intéressants de cet entretien : l'un sur "**la perte de l'enracinement dans un lieu**", et l'autre sur "**l'accélération de l'histoire** (souvent) **confondue avec un retour du thème de l'apocalypse**"

– *La culture urbaine participe-t-elle de cette perte de l'enracinement dans un lieu ? Quel lien faites-vous entre l'urbanisation contemporaine et les nouvelles migrations ?*

– La cité est un lieu historique considérable de sociabilité et de proximité. Ce lieu est aujourd'hui très menacé par la pollution et par les phénomènes de migration. On estime que 900 millions de personnes vont bouger d'ici 2040, du fait de l'exode urbain, pour des raisons climatiques, des raisons de délocalisation, des raisons politiques et économiques. C'est un mouvement sans précédent et qui ne semble plus pouvoir s'arrêter. Après l'exode rural, fin XIX<sup>ème</sup>/début XX<sup>ème</sup>, c'est l'exode urbain qui est en train

de commencer, avec un changement de nature de la sédentarité et du nomadisme. **Le sédentaire est désormais celui qui est partout chez lui, avec le portable, l'ordinateur, (...)** Et le nomade n'est nulle part chez lui ; c'est celui qui vit dans des camps de transit, des ghettos, des bidonvilles, etc.

La réurbanisation annonce l'apparition de ce que j'appelle « *l'outre-ville* », l'au-delà de la ville, la ville de l'exode urbain, la ville des passagers, à l'instar des gares, des aéroports, des grandes surfaces commerciales. Soumise à la dictature du mouvement, **la ville n'est plus un lieu d'échange mais un espace où les personnes ne font que se croiser**. En tant qu'urbaniste, je pose une question : est-ce que nous allons passer d'un lieu de sédentarité habitable à la circulation habitable ? La gare, l'aéroport deviennent des sortes de carrefours, de plateformes logistiques qui fonctionnent comme des centres villes. (...) Nous passons de la révolution des transports et des transmissions qui a conduit à l'exode rural, à la révolution de l'emport : les gros porteurs ont désormais de l'avenir. Les tours de grande hauteur me font penser à de gros porteurs qui ne correspondent plus à la *skyline*, à la flèche gothique. La folie de l'emport, c'est la valeur de la quantité qui compte davantage que celle de la qualité. Elle pourrait avoir des conséquences sur l'aménagement du territoire encore plus dévastatrices que celle des transports au siècle dernier.

– *On vous reproche souvent d'être pessimiste ou prophète de malheur. L'accélération de l'histoire a tendance à se confondre avec un retour du thème de l'apocalypse. Cela vous paraît-il légitime ?*

– Pessimiste et optimiste sont des mots qui ont remplacé bon et mauvais : si vous êtes optimiste vous êtes bon ; si vous êtes pessimiste, vous êtes mauvais. Ce qui m'inquiète c'est que l'on soit obligé d'être optimiste ! **Soyons simplement lucides, réalistes.** Moi je crois à la découverte d'un nouveau monde qui est ici-bas, pas d'une exo-planète lointaine.

Les générations à venir ressentiront ce que Michel Foucault a appelé « *le grand renfermement* ». Simplement, ce ne sera plus un phénomène carcéral lié aux asiles ou aux prisons. Ce sera là un phénomène géographique : c'est l'idée d'un monde clos. En tant qu'architecte, j'ai été intéressé par les clôtures : ce sentiment de forclusion me

rend inquiet pour l'avenir du progrès dans le sens de l'espérance.

Cependant, **je ne crois pas à la fin du monde**. Ceux qui annoncent l'apocalypse me semblent d'un orgueil absolu. Dieu seul le sait ! Même le Christ le dit... (...)

Comment aborder cette question de la limite du monde sans être immédiatement rejeté dans l'imposture ? On ne peut pas ou on ne veut pas comprendre que c'est la fin de la géographie qui est aujourd'hui en question. Il y a une limite du monde qui pose **la question de l'orgueil de la connaissance**. Nous ne sommes pas les enfants des étoiles, mais de la terre. Or nous sommes en train de liquider un peu trop vite le monde. Nous considérons que la terre est trop étroite, quelle folie ! Nous rejetons « *le lieu* », « *l'ici-bas* », « *la terre natale* ». Le « *lieu* » du monde, dans ses ressources, ses distances, sa diversité, est épuisé par le progrès des techno-sciences. Il faut dans l'urgence tenter de dégager les effets catastrophiques des nouvelles technologies par une expertise scientifique et une approche philosophique qui n'a rien à voir avec la promotion, la propagande du Progrès.

Je ne suis pas technophobe ou contre le progrès. Il ne s'agit pas d'être contre le progrès, mais de lui permettre

#### REGARD SUR L'ACTUALITE...

#### 10 DECEMBRE 2025 : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

À l'occasion de ce mercredi 10 décembre, *Journée Internationale des droits de l'Homme*, le Comité exécutif “**Justice & paix Europe**” a publié une déclaration proposant une brève réflexion et quelques recommandations opérationnelles à un moment où « *les institutions qui ont été créées pour assurer la protection universelle de la dignité humaine sont confrontées à des défis politiques sans précédent.* »

« *Presque chaque jour, nous lisons dans les journaux des informations faisant état de graves violations des droits humains : à El Fasher, au Soudan, des centaines de personnes ont été tuées dans un hôpital lors d'une attaque menée par la milice RSF en octobre. À Kharkiv, en Ukraine, une école maternelle a été attaquée par un drone – comme souvent dans sa guerre absurde contre l'Ukraine, l'agresseur russe a délibérément pris pour cible des infrastructures civiles. Les États-Unis ont été accusés par des experts de l'ONU d'avoir enfreint le droit international en attaquant des navires soupçonnés de trafic de drogue dans les Caraïbes et en tuant plus de 80 personnes à bord de manière extrajudiciaire. Le Groupe d'experts des Nations unies sur les droits de l'homme au Nicaragua (UNGIREN) a fait rapport à l'Assemblée générale des Nations unies sur les détentions arbitraires, les disparitions forcées, la torture et la répression ciblée contre les institutions chrétiennes dans le pays. En Iran, plus d'un millier de personnes ont déjà été exécutées cette année, dont de nombreux opposants politiques au régime.*

*Ces exemples horribles montrent clairement qu'il n'est pas possible de vivre en paix et dans la dignité si la communauté internationale reste les bras croisés et assiste à de telles injustices. Un système solide de défense des droits humains, doté d'institutions fortes, est nécessaire pour garantir la responsabilité. « Il est nécessaire de garantir l'état de droit incontesté » (cf. *Fratelli Tutti*, n°173).*

de subsister. À cet égard, je me reconnaiss dans ces propos d'Hannah Arendt : « *Le progrès et la catastrophe sont l'envers et le revers d'une même médaille.* » Il n'y a pas d'acquis sans perte, pas de progrès sans risque d'accidents. **Jusqu'à présent, on a étudié les acquis du progrès, maintenant, nous devons en étudier les dégâts.** C'est pour cette raison que j'ai dit qu'il fallait créer une « *université du désastre* », une université qui étudierait les accidents, les pertes corrélatives au progrès. Comment avons-nous pu oublier la perte ? Comment avons-nous pu oublier le manque ! Je voudrais conclure avec Thérèse de Lisieux : la petite voix de Thérèse, la voix d'enfance, c'est **l'humilité**, « *dame pauvreté* ». **Il nous faut redécouvrir la grandeur de la pauvreté.** Avant, si quelqu'un était modeste, c'était le savant ; mais maintenant le savant est devenu une pure figure de l'orgueil humain. Ce que je vous dis, je le dis à l'intérieur du tragique qui m'anime. La science va être obligée de se convertir à la grandeur... de pauvreté !<sup>1</sup>

**Dominique SOUPÉ**

© Paroisse de la Cathédrale – 2025

*L'année 2025 a malheureusement été marquée par un nouvel affaiblissement du système international des droits humains. Les États-Unis se sont retirés du processus d'Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, un mécanisme destiné à garantir que tous les États rendent compte les uns aux autres de leur bilan en matière de droits humains. Cette mesure sans précédent porte atteinte à l'universalité du système et crée un précédent inquiétant que d'autres pourraient suivre.*

*Dans le même temps, l'influence des gouvernements autoritaires au sein des structures des droits de l'homme des Nations Unies continue de s'étendre. Sous le couvert de la « souveraineté » et de la « non-ingérence », certains États cherchent à affaiblir le contrôle international et à redéfinir les droits de l'homme d'une manière qui porte atteinte à leur universalité et à leur indivisibilité.*

*Nous notons également avec une grande inquiétude que certains États, en particulier la Fédération de Russie et la République populaire de Chine, s'efforcent systématiquement de priver le système des droits humains des Nations Unies de ses ressources financières en bloquant ou en réduisant le financement du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et du Conseil des droits de l'homme chargés d'enquêter sur les violations des droits humains dans le monde.*

*La Cour pénale internationale (CPI) est également confrontée à de sérieux défis. En 2025, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la*

<sup>1</sup> Source : Revue ÉTUDES 2009/2 Tome 410, *L'ère de la vitesse et des grandes migrations*, pages 199 à 207, Éditions S.E.R. / Entretien avec Paul Virilio par Nathalie Sarthou-Lajus]

Pour consulter l'intégralité de l'article : <https://doi.org/10.3917/etu.102.0199> (mise en ligne le 01/02/2009)

Hongrie ont annoncé leur retrait du Statut de Rome, rejoignant ainsi le rang des États qui se sont distanciés de la juridiction de la Cour. De plus, le gouvernement américain a imposé des sanctions à certains magistrats et fonctionnaires de la CPI. Ces décisions affaiblissent la responsabilité pour les crimes les plus graves à un moment où les conflits se multiplient et où l'impunité est en hausse.

Même en Europe, le système de protection est menacé. En mai 2025, plusieurs gouvernements européens ont appelé à une « révision » de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), arguant qu'elle restreint indûment la souveraineté nationale. Ce climat politique risque d'éroder l'autorité de la Cour et le caractère contraignant de ses arrêts, qui sont essentiels pour faire respecter l'état de droit et protéger les personnes vulnérables, notamment les migrants et les demandeurs d'asile.

Nous, Justice & Paix Europe, trouvons ces développements profondément troublants. Nous croyons que la personne humaine, créée à l'image de Dieu, possède une dignité inaliénable qui précède et transcende la souveraineté de l'État. Il incombe aux États non seulement de protéger la dignité humaine, mais aussi « de garantir les conditions nécessaires à son épanouissement dans la promotion intégrale de la personne humaine » (cf. *Dignitas infinita*, n°65). Les institutions internationales de défense des droits humains ont été créées pour exprimer l'unité morale de la famille humaine, liée par une responsabilité mutuelle. Lorsque des États se retirent de ces mécanismes ou tentent de les subordonner à des considérations politiques, ils portent atteinte au tissu même de la solidarité, de la justice et de la responsabilité internationales.

L'érosion actuelle des institutions des droits de l'homme représente donc non seulement une crise juridique ou politique, mais aussi une crise morale. Cette crise morale est exacerbée par une conception émergente des droits de l'homme qui les détache de la dignité inhérente à la personne humaine. Lorsque la dignité est réduite à une préférence subjective plutôt que reconnue comme intrinsèque et universelle, les droits perdent leur fondement éthique et deviennent vulnérables à une redéfinition politique ou idéologique. Un ordre cohérent en matière de droits de l'homme nécessite une conception

stable de la personne humaine, dont la dignité précède l'État et fonde l'universalité de tous les droits.

Ces considérations appellent un engagement renouvelé envers les institutions qui protègent la dignité humaine. Justice & Paix Europe exhorte donc à un engagement renouvelé envers le système international des droits de l'homme et appelle les États, les organes décisionnels du Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les entités concernées au niveau mondial à :

- Veiller à ce que les discussions sur les droits de l'homme restent ancrées dans une conception de la dignité humaine qui soit intrinsèque, universelle et non soumise à des révisions politiques ou idéologiques ;
- Réaffirmer leur participation et leur coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux de défense des droits de l'homme, notamment le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, la CPI et la CEDH ;
- S'exprimer et agir de manière cohérente pour défendre le droit international et les institutions des droits de l'homme ;
- Renforcer la coopération multilatérale et garantir la crédibilité des institutions et des mécanismes des droits de l'homme, principalement en se conformant à leurs décisions ;
- Défendre l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme, en rejetant les approches sélectives fondées sur des intérêts politiques ;
- Soutenir les institutions nationales, régionales et internationales indépendantes de défense des droits de l'homme et les efforts pertinents de la société civile ;
- Veiller à ce que les institutions de défense des droits de l'homme disposent de fonds suffisants pour leur permettre de remplir leur mandat, en particulier en matière d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme dans le monde entier ;
- Promouvoir une culture de respect de la dignité humaine et des droits de l'homme dans nos sociétés par l'éducation et la sensibilisation. »<sup>2</sup>

**Dominique SOUPÉ**

© Archidiocèse de Papeete – 2025

## AUDIENCE GENERALE

### LA PAQUES DE JESUS-CHRIST : ULTIME REPONSE A LA QUESTION DE LA MORT

Le mystère de la mort qui suscite si souvent de profondes interrogations chez l'être humain, a été au cœur de la catéchèse du Pape, ce mercredi 10 décembre, lors de l'audience générale. Face au sentiment de crainte que peut avoir chacun, le Saint-Père rappelle que « *l'événement de la résurrection du Christ nous révèle que la mort ne s'oppose pas à la vie, mais qu'elle en fait partie intégrante en tant que passage à la vie éternelle* ».

*Chers frères et sœurs, bonjour, et bienvenue à tous !*

Le mystère de la mort a toujours suscité de profondes interrogations chez les êtres humains. En effet, il semble être l'événement le plus naturel et en même temps le plus contre nature qui soit. Il est naturel, car tout être vivant sur terre meurt. Il est contre nature, car le désir de vie et d'éternité que nous ressentons tous pour nous-mêmes et pour les personnes que nous aimons nous fait voir la mort comme une condamnation, comme une « *contradiction* ». De nombreux peuples anciens ont développé des rituels et des coutumes liés au culte des morts, pour accompagner

et se souvenir de ceux qui ont voyagé vers le mystère suprême. Aujourd'hui, cependant, nous observons une tendance différente. La mort semble être une sorte de tabou, un événement à tenir à distance, dont il faut parler à voix basse, pour ne pas troubler notre sensibilité et notre tranquillité. C'est souvent pour cette raison que nous Alors, qu'est-ce que la mort ? Est-elle vraiment le dernier mot sur nos vies ? Seuls les êtres humains se posent cette question, car eux seuls savent qu'ils doivent mourir. Mais cette conscience ne les sauve pas de la mort ; au contraire, dans un certain sens, elle les « *accable* » par rapport aux

<sup>2</sup> Source : Lettre de Justice & Paix – France, n°318, décembre 2025

autres créatures vivantes. Les animaux souffrent, bien sûr, et ils se rendent compte que la mort est proche, mais ils ne savent pas que la mort fait partie de leur destin. Ils ne s'interrogent pas sur le sens, le but et l'issue de la vie. Compte tenu de cet aspect, on pourrait alors penser que nous sommes des créatures paradoxales et malheureuses, non seulement parce que nous mourons, mais aussi parce que nous sommes certains que cet événement se produira, même si nous ne savons ni comment ni quand. Nous nous trouvons conscients et en même temps impuissants. C'est probablement là que trouvent leur origine les fréquentes répressions et fuites existentielles face à la question de la mort.

Saint Alphonse Marie de Liguori, dans son célèbre ouvrage *Apparecchio alla morte* (Préparation à la mort), réfléchit à la valeur pédagogique de la mort, soulignant qu'elle peut être un grand maître de vie. Savoir qu'elle existe, et surtout y réfléchir, nous apprend à choisir ce que nous voulons vraiment faire de notre existence. Prier, afin de comprendre ce qui est bénéfique en vue du royaume des cieux, et abandonner le superflu qui nous lie aux choses éphémères, est le secret pour vivre authentiquement, dans la conscience que notre passage sur terre nous prépare à l'éternité.

Pourtant, de nombreuses visions anthropologiques actuelles promettent l'immortalité immanente, théorisent le prolongement de la vie terrestre grâce à la technologie. C'est le scénario transhumaniste, qui fait son chemin dans l'horizon des défis de notre temps. La mort pourrait-elle vraiment être vaincue par la science ? Mais alors, la science elle-même pourrait-elle nous garantir qu'une vie sans mort est aussi une vie heureuse ?

L'événement de la résurrection du Christ nous révèle que la mort n'est pas opposée à la vie, mais qu'elle en est plutôt une partie constitutive, comme le passage à la vie éternelle. La Pâque de Jésus nous donne un avant-goût, en ce temps encore plein de souffrances et d'épreuves, de la plénitude de ce qui se passera après la mort.

L'évangéliste Luc semble saisir ce signe avant-coureur de lumière dans l'obscurité lorsqu'il écrit, à la fin de cet après-midi où les ténèbres avaient envahi le Calvaire : « *C'était le jour de la Préparation, et le sabbat commençait* » (Lc 23,54). Cette lumière, qui anticipe le matin de Pâques, brille déjà dans l'obscurité du ciel, qui semble encore couvert et muet. Les lumières du sabbat, pour la première et unique fois, annoncent l'aube du jour après le sabbat : la lumière nouvelle de la Résurrection. Seul cet événement est capable d'éclairer pleinement le mystère de la mort. Dans cette lumière, et seulement dans celle-ci, ce que notre cœur désire et espère devient réalité : que la mort n'est pas la fin, mais le passage vers la pleine lumière, vers une éternité heureuse.

Le Ressuscité nous a précédés dans la grande épreuve de la mort, en sortant victorieux grâce à la puissance de l'Amour divin. Ainsi, il nous a préparé le lieu du repos éternel, la maison où nous sommes attendus ; il nous a donné la plénitude de la vie où il n'y a plus d'ombres ni de contradictions.

Grâce à Lui, qui est mort et ressuscité par amour, nous pouvons, avec saint François, appeler la mort notre « *sœur* ». L'attendre avec l'espérance certaine de la Résurrection nous préserve de la peur de disparaître pour toujours et nous prépare à la joie d'une vie sans fin.

© Libreria Editrice Vaticana - 2025

## ENTRETIEN

### LA LOI DE 1905 A ETE POSSIBLE CAR LA REPUBLIQUE ET LES CATHOLIQUES AVAIENT EN COMMUN L'AMOUR DE LEUR PAYS

À l'occasion du 120<sup>e</sup> anniversaire de la loi de 1905, Rémi Brague insiste pour *Le Figaro* sur le caractère unique de la laïcité française. Forgée dans la douleur, elle a été permise grâce au lien quasi charnel qui unissait le catholicisme à la nation, explique-t-il, d'où la difficulté de transposer ce scénario avec l'islam.

*Le Figaro* : Comment qualifier la loi de 1905 dans l'histoire de la laïcité à la française ? Est-ce un tournant ? Un aboutissement ?

Rémi BRAGUE : La laïcité a effectivement une histoire, et est toute une histoire. La loi de 1905 n'est certainement pas un aboutissement au sens de quelque chose de définitif, tant ont été nombreuses ses applications et ses atténuations, et tant sont nombreuses aujourd'hui les voix qui proposent de la réviser ou de l'adapter à des circonstances nouvelles. Mais c'en est un dans la mesure où elle est le résultat d'un processus long de plus d'un siècle, et qui s'était accéléré depuis les débuts de la III<sup>e</sup> République, donc sur près de trente ans. Elle a représenté également un tournant, mais un tournant parmi d'autres, car son interprétation a connu bien des péripéties. La laïcité de choc, au moment des inventaires qui l'ont suivie, a cédé la place après la Grande Guerre à des rapports plus pacifiés, grâce à des gens comme Aristide Briand. Tout

ceci a été magnifiquement raconté et médité par Philippe Raynaud (*La Laïcité. Histoire d'une singularité française*, 2019). Toutes ces péripéties se placent et se passent à l'intérieur même du mot « *laïcité* », que l'on peut comprendre en des sens tout à fait différents, et même opposés. Les uns y voient une simple neutralité de l'État devant les différentes croyances, qu'il regarde avec la même bienveillance, dont il apprécie le rôle social, voire les aide à le jouer, mais sans en favoriser aucune. Les autres veulent que l'État ignore toutes ces croyances, ou plutôt fasse mine de les ignorer, même si certaines se rappellent de temps en temps à son bon souvenir de façon plutôt sanglante. D'autres, enfin, souhaitent qu'on en finisse avec toutes les religions, ou au moins avec celles qu'ils aiment haïr, et que la seule place où elles seraient libres de végéter, en attendant qu'elles y dépérissent, serait la boîte crânienne de certains arriérés. Il est peut-être bon que la

laïcité reste une auberge espagnole, où le menu varie selon les circonstances...

*Le Figaro* : *La laïcité à la française est-elle née d'un conflit avec le catholicisme ? Peut-on dire que le catholicisme a « co-inventé » la laïcité française ?*

Rémi BRAGUE : Vous avez raison de parler d'une laïcité à la française, car ce mot n'est guère traduisible en d'autres langues. Ce qui fait, d'ailleurs, que l'expression confine au pléonasmus... En tout cas, ce qui est plus important, c'est que la situation que ce mot désigne n'existe pas ailleurs qu'en France, même si le problème de savoir comment, dans un pays de tradition chrétienne, on peut articuler l'Église avec l'État s'y pose tout aussi décidément. Il se négocie de façon très diverse. Et surtout, ce que notre chère laïcité apporte en France y est obtenu par d'autres moyens juridiques et a été mis sur pied à l'issue d'une histoire beaucoup moins conflictuelle. La liberté religieuse, celle de choisir sa religion et de la pratiquer, et même celle de n'en avoir aucune, est garantie aussi bien en régime concordataire, comme en Allemagne, et même là où une religion déterminée est « établie », comme c'est le cas dans les pays scandinaves ou au Royaume-Uni. Le fait que la République avait affaire à la version catholique du christianisme a évidemment contribué à donner à la solution française ses traits particuliers. Par exemple, au Royaume-Uni, l'Église anglicane (le nom est déjà significatif) est officiellement dirigée par le roi ou la reine, depuis qu'Henri VIII s'est autoproclamé chef de l'Église de son pays. L'espace linguistique allemand, à partir duquel s'est cristallisée l'Allemagne en se distinguant de l'Autriche, était divisé à peu près à parts égales entre catholiques et protestants.

*Le Figaro* : *In fine, cette loi peut-elle être qualifiée de victoire de la République sur l'Église ?*

Rémi BRAGUE : Jusqu'à un certain point, mais c'est aussi une victoire à la Pyrrhus. En effet, la loi de séparation privait l'État de ses moyens d'agir sur l'Église, ou à tout le moins de la contrôler. Ce pourquoi les adversaires les plus enragés de l'Église auraient préféré qu'on en restât au Concordat, pour que l'Église lui reste soumise. L'État se mettait en outre sur le dos l'entretien des lieux de culte construits avant 1905. Par ailleurs, la République, une fois rendue maîtresse du champ de bataille d'où l'Église a fait retraite, a-t-elle les moyens de l'occuper ? Je veux dire : peut-elle répondre aux questions fondamentales que pose la condition humaine ? La religion proposait des réponses, dont on peut penser ce que l'on veut. Les « valeurs de la République » le peuvent-elles ? Il est intéressant que certains « laïcards » extrêmes n'hésitent pas à souhaiter, pour remplacer le défunt christianisme, l'avènement d'une religion civile, à laquelle les « droits de l'homme » commencent d'ailleurs à ressembler.

*Le Figaro* : *La loi de 1905 a-t-elle pour autant réussi à l'époque à « domestiquer » le catholicisme politique ?*

Rémi BRAGUE : Un catholicisme politique ? Vous voulez dire : les engagements politiques des catholiques ? Ceux-ci n'ont qu'un lien très lâche avec leur religion. Et il

faudrait déjà qu'il y ait eu un et un seul catholicisme politique. À l'époque de la loi de 1905, beaucoup de catholiques gardaient le souvenir d'une Révolution qui avait tué plus de prêtres que de nobles et restaient royalistes. Mais cela faisait aussi quinze ans que le pape Léon XIII avait décidé de leur demander d'accepter le régime républicain. Le cardinal Lavigerie avait lancé un ballon d'essai à Alger, en 1890, avec son « *toast* » à la République. Les catholiques devaient cesser de bouder et jouer le jeu des institutions républicaines — non sans l'intention de les infléchir dans le sens qu'ils pensaient être le bon.

Un animal domestique est un animal qui vit à la maison (en latin, *domus*). Or, les catholiques étaient déjà une partie intégrante, et même très importante de la « *maison* » française. En ce sens, ils n'avaient nul besoin d'être domestiqués. Reste qu'ils ont fini par accepter de coexister avec d'autres « *familles spirituelles* » (Barrès en 1917) et de se soumettre à l'État républicain.

*Le Figaro* : *Cette « soumission » du clergé à l'autorité de l'État républicain a-t-elle laissé des séquelles ?*

Rémi BRAGUE : Il me semble clair que l'on peut repérer certaines traces de ce genre d'attitude chez les catholiques et, d'abord, dans le clergé. Le désir d'éviter à tout prix le conflit a mené à des comportements que l'on peut juger un peu trop conciliants. Dans son désir de préserver la bonne entente avec les pouvoirs publics, la hiérarchie se montre souvent beaucoup plus timide que certains laïcs. C'est le cas, même là, où il s'agit, non pas de défendre sa part du gâteau, mais de faire valoir des principes qui sont des vérités de bon sens, que chacun, croyant ou non, ne peut nier s'il est de bonne foi.

*Le Figaro* : *En 1905, la séparation entre l'Église et l'État a-t-elle été possible, parce que le catholicisme portait déjà en lui une distinction possible entre spirituel et temporel ? Avec l'islam, sommes-nous face à un schéma différent ?*

Rémi BRAGUE : J'ai écrit ailleurs, je ne sais plus trop où, que la séparation entre l'Église et l'État n'avait fait que découper suivant le pointillé. J'ai écrit aussi qu'il est maladroit de parler tout uniment d'une « *séparation* » de l'Église et de l'État. En effet, on peut séparer soit des parties de ce qui formait une unité, comme on déchire une feuille de papier, soit deux entités déjà distinctes, mais qui coopéraient et dont chacune va désormais son chemin, comme lorsque deux époux divorcent. Or donc, jamais l'Église et l'Etat n'ont constitué une unité. Pendant les trois premiers siècles qui sont un peu la scène « *primitive* » de l'Église, celle-ci ne courrait pas le risque de se confondre avec l'État romain, puisqu'il la persécutait de temps en temps. Après le tournant de Constantin et surtout de Théodose, la tentation surgit. Elle fut surmontée, non sans peine : les empereurs auraient bien voulu mettre l'Église à leur service. Mais les deux restèrent distincts. Même dans l'Église d'Orient qui mettait l'accent sur le

L'islam a parcouru une histoire toute différente. L'âge d'or est et reste pour lui celui où Mahomet, à Médine, était à la fois prophète, chef de guerre et législateur. L'État,

certes encore primitif mais avec toutes ses composantes – armée, fisc, et même la Sécu ! –, et la communauté des croyants formaient un tout indivisible. L'histoire postérieure a été le théâtre de bien des compromis, dans lesquels ceux qui détenaient le pouvoir réel, souvent des militaires, honoraient les légitimes mais se réglaient sur d'autres principes que la forme de charia en vigueur chez eux. Aujourd'hui, seule reste, chez certains, l'idée selon laquelle le seul législateur légitime est Dieu, par son Livre et l'exemple de son prophète. Or, quel dictateur ou – à l'autre extrême – quel parlement démocratiquement élu peut faire le poids en face de Dieu ? Rien d'étonnant à ce que les sondages nous apprennent que bien de nos concitoyens musulmans mettent la charia (ou ce qu'ils appellent ainsi) au-dessus des lois de la République.

*Le Figaro* : *La loi de 1905 a aussi été possible parce que l'État avait, en face de lui, une Église centralisée. Sommes-nous dans la même situation en ce qui concerne l'islam ?*

Rémi BRAGUE : L'Église est toujours aussi centralisée, mais son centre n'est pas là où on s'imagine : son centre est depuis l'origine Jésus-Christ ressuscité. Sa base est constituée par les évêques, lieutenants des Douze Apôtres. Ils sont en communion les uns avec les autres autour de l'évêque de Rome, le pape. Quand face à face il y a, il est évidemment plus facile de négocier avec un partenaire consistant, qu'avec une nébuleuse sans visage. Au moment des conflits qui ont abouti à la loi de 1905, les politiques connaissaient le christianisme, son histoire, ses dogmes. Je rappelle que le « *petit père* » Combes, tout « *bonneur de curés* » qu'il était devenu, avait été fait docteur ès lettres avec une thèse principale sur la psychologie de saint Thomas d'Aquin et une thèse complémentaire, en latin, sur saint Bernard de Clairvaux comme adversaire de Pierre Abélard. De nos jours, qui, parmi nos politiques, serait aussi capable de comprendre de l'intérieur le catholicisme, avec lequel il lui faut trouver des compromis ?

## OPINION

### L'ANONYMAT SUR ELS RESEAUX SOCIAUX EST-IL LE STADE SUPREME DE LACHETE ?

Alors que l'Australie a interdit l'accès aux réseaux sociaux au moins de 16 ans, l'avocat Alain Garay souligne que l'anonymat en ligne peut conduire à une désinhibition destructrice pour les personnes les plus vulnérables et pour la société tout entière. À ses yeux, cela doit permettre d'affirmer la voix des opprimés.

L'anonymat technologique offert par les réseaux sociaux transforme la manière dont les personnes interagissent en ligne. Conçu comme une sorte de garantie de la liberté d'expression, il est crucial pour des dissidents politiques et des lanceurs d'alerte. C'est devenu un outil indispensable de dénonciation des exactions totalitaires, des atteintes aux droits de l'homme, des agissements criminels perpétrés par des narcotrafiquants, des terroristes, etc.

L'anonymat, dans ces conditions, permet des actes de solidarité qui respectent l'obligation légale de dénonciation de crimes et de délits. Des personnes peuvent dans ces circonstances se sentir protégées pour dénoncer des abus lorsque leur identité n'est pas révélée.

L'islam est un « *empire sans empereur* » (Pierre Manent), depuis qu'Atatürk a supprimé le califat qui, même s'il n'était plus qu'un croupion symbolique, fournissait quelque chose comme une unité. Aucune autorité n'y est plus que simplement de fait, comme l'université cairote al-Azhar, dont les cheikhs ne parlent même pas d'une même voix. Et même s'ils le faisaient, aucun musulman ne se considérerait comme tenu par leurs décisions. Avec qui négocier des accords ?

*Le Figaro* : *Cela rend-il la répétition du « scénario 1905 » avec l'islam impossible ? Ou beaucoup plus long et plus violent ?*

Rémi BRAGUE : Il est toujours dangereux de croire qu'on va résoudre un problème nouveau avec une solution, qui a permis d'en résoudre un autre plus ancien. On risque d'être, comme on dit, « *en retard d'une guerre* ». Cela dit, la tentation est toujours forte, et peut-être à peu près inévitable, de prêter à son partenaire sa propre façon de voir, de supposer qu'il raisonne selon la même logique que nous, qu'il accorde de l'importance aux mêmes choses que nous, qu'il est prêt à faire des concessions sur les mêmes points que nous, etc. Pour continuer à filer la métaphore militaire, on sait que ce travers conduit à des défaites en rase campagne.

Ce qui a été réalisé, quoique avec peine, entre l'État républicain et les catholiques, a été rendu possible par plusieurs facteurs. En particulier, les deux partenaires, même s'ils étaient adversaires, avaient en commun un grand amour pour leur pays. Ils étaient fiers de la France, de son histoire, de sa langue, de sa culture. Cela s'est vu au moment de la guerre de 1914-1918, où les deux côtés ont rivalisé de patriotisme et ont montré qu'ils étaient tous les deux prêts à mourir pour la patrie. Dans la France d'aujourd'hui, tous les musulmans qui y habitent et qui en ont la nationalité partagent-ils l'amour du pays où ils résident ?

© Figaro - 2025

### La conflictualité et la brutalisation aggravées

Mais l'anonymat peut aussi constituer un facteur de lâcheté permettant de proférer des injures, des diffamations et de diffuser de fausses accusations sans crainte de répercussions ou de représailles. Les technologies de la communication numérique suscitent, on le sait, de nouvelles formes de violence, de brutalisation et d'agressivité.

Le matraquage et le bombardement ciblés soulèvent des tempêtes réputationnelles. Ils aggravent la conflictualité et la brutalisation en revêtant diverses formes, dont les mises au pilori et le lynchage, le « *name and shame* » (« *nommer et*

courrir de honte»), le « happy slapping » (« biffer joyeusement»), la cybertraque, etc.

L'anonymat numérique peut-il rester le moyen d'agir sans conséquence pour des sycophantes agissant masqués ? Le refuge de l'invisibilisation est-il un leurre ou une menace pour les principes de transparence démocratique ?

### **Sous un pseudo, des comportements désinhibés**

Les ingénieurs du chaos ont façonné des mécanismes sophistiqués véhiculant des formes de dénonciations et de délations numérisées, de nombreuses dérives leur étant de ce fait imputables. L'un des aspects les plus visibles de l'anonymat en ligne repose sur ce qu'on appelle la désinhibition sociale. Lorsqu'ils interagissent derrière un pseudonyme, certains se sentent libérés des normes sociales qui les contraignent dans le monde réel.

Cette apparence a priori confortable engendre souvent des comportements désinhibés que les mêmes « *individus fantômes* » jugeraient inacceptables en face en face. L'anonymat, tel un bouclier confortable, permet d'échapper à la responsabilité individuelle mais crée également une dynamique où une personne se considérant comme légitime à agir peut utiliser cette dissimulation pour attaquer les plus vulnérables.

Ce comportement généralisé par des réseaux sociaux repose sur une forme de culture de l'intimidation, les victimes restant souvent dans l'incapacité de se défendre ou même de répondre. De nombreux internautes choisissent l'anonymat pour contourner les pressions sociales ou la peur de la réprobation, ce qui peut également être interprété comme une forme de lâcheté dans des situations où ils pourraient s'exprimer ouvertement sans risque.

### **Les lourdes conséquences du cyber-harcèlement**

La lâcheté est de la sorte renforcée par la portée et la viralité des contenus en ligne. Une simple insulte et une fausse information trompeuse peuvent être partagées des dizaines de milliers de fois, amplifiant les effets destructeurs sur la réputation d'une personne. De plus, les victimes de cyber-harcèlement peuvent souffrir de conséquences psychologiques graves allant de l'anxiété à la dépression, voire au repli sur soi et au suicide.

La lâcheté numérique ne concerne pas seulement les individus ciblés, tant elle affecte également le tissu social en instaurant un climat de défiance et de peur où le dialogue constructif peut devenir une exception. De nombreuses voix s'élèvent contre l'anonymat sur les réseaux sociaux, ce qui soulève des questions fondamentales.

Mais comment protéger la liberté d'expression tout en préservant la dignité et la sécurité des individus ? Il devient crucial de prendre conscience des dangers que présente l'anonymat sur des réseaux sociaux. La lâcheté,

dont elle est un symptôme, ne peut pas être acceptée comme un usage social communément admis.

### **Conjuguer liberté d'expression et responsabilité individuelle**

Les internautes que nous sommes devenus doivent agir avec intégrité en hybridant leur droit à la liberté d'expression avec un sens accru de la responsabilité individuelle. Vaste entreprise ! Aujourd'hui dans de très nombreux pays la levée d'anonymat ne peut être ordonnée que dans des cas strictement encadrés juridiquement par une série de conditions cumulatives : en cas d'infraction caractérisée, de proportionnalité de la mesure de levée et de subsidiarité s'il n'y a pas d'autre moyen d'identification. Autant dire que cette possibilité est rarement mise en œuvre du fait de la lourdeur et du coût des procédures.

Pour assurer la transparence démocratique, en cas notamment de troubles manifestement illicites, reste à élaborer un régime légal de levée de l'anonymat, allongeant le court délai de douze mois de conservation des données numériques des opérateurs, qui garantisse, sous le contrôle des juges, l'exercice effectif des droits à la protection de la personnalité des victimes de la lâcheté numérique, les droits d'autrui.

Les législateurs ne devraient-ils pas aussi contraindre les géants du numérique à instituer, à titre gratuit, un mécanisme de demande de levée de l'anonymat strictement défini par la loi, assorti de sanction correspondante ? La portée de ces mécanismes aurait de toute évidence un caractère dissuasif pour les lâches du numérique.

### **Un point d'équilibre pour laisser vivre la voix des opprimés**

Par ailleurs, des initiatives de sensibilisation adossées à des mesures juridiques appropriées seraient de nature à réduire des agissements abusifs en renforçant ainsi la cohésion sociale au sein de nos démocraties connectées. Il est devenu urgent d'interroger nos valeurs face à l'anonymat et à la lâcheté numérisés afin de construire un espace en ligne plus respectueux de tous.

L'enjeu réside dans la recherche d'un point d'équilibre pour lequel l'anonymat n'est pas un paravent pour la lâcheté mais bien plutôt un outil d'affirmation de la voix des opprimés. Prendre conscience des implications démocratiques de l'anonymat et garantir l'exercice des responsabilités en ligne reste fondamental pour construire un espace numérique respectueux des droits et des libertés d'autrui et pour aider les personnes à surmonter la peur de l'interaction ou de l'intervention numériques.

© La Croix - 2025

---

## **EXHORTATION APOSTOLIQUE DILEXI TE**

**SUR L'AMOUR DES PAUVRES... « JE T'AI AIME » (AP 3,9) – CHAPITRE 4**

La première exhortation apostolique de Léon XIV porte sur l'amour des pauvres, dont le visage reflète « *la souffrance des innocents* ». Le Pape dénonce l'économie qui tue, l'inégalité, la violence envers les femmes, la malnutrition et la crise de l'éducation. Il adhère à l'appel de François, qui avait initié la préparation du document, en faveur des migrants et appelle les croyants à éléver leur voix pour dénoncer « *les structures d'injustice* » qui « *doivent être détruites par la force du bien* ». Nous nous proposons de la lire étape par étape...

## QUATRIÈME CHAPITRE UNE HISTOIRE QUI CONTINUE

### Des Structures de péché qui créent pauvreté et inégalités extrêmes

90. À Medellín, les évêques se sont prononcés en faveur de l'option préférentielle pour les pauvres : « *Le Christ, notre Sauveur, n'a pas seulement aimé les pauvres. Bien plus, "étant riche, il s'est fait pauvre", il a vécu dans la pauvreté, il a centré sa mission sur l'annonce de leur libération et il a fondé son Église comme signe de cette pauvreté parmi les hommes. [...] La pauvreté de tant de frères demande justice, solidarité, témoignage, engagement, effort et dépassement pour que s'accomplisse pleinement la mission salvifique confiée par le Christ* ». Les évêques affirment avec force que l'Église, pour être pleinement fidèle à sa vocation, doit non seulement partager la condition des pauvres, mais aussi se mettre à leurs côtés et s'engager activement pour leur promotion intégrale. Face à l'aggravation de la misère en Amérique latine, la Conférence de Puebla confirma les décisions de Medellín en vue d'une option franche et prophétique en faveur des pauvres et qualifia les structures d'injustice de « *péché social* ». 91. La charité est une force qui change la réalité, une authentique puissance historique de changement. C'est à cette source que doit puiser tout engagement visant à « *ré;soudre les causes structurelles de la pauvreté* » et à le mettre en œuvre de toute urgence. Je souhaite donc « *que s'accroisse le nombre d'hommes politiques capables d'entrer dans un authentique dialogue qui s'oriente efficacement pour soigner les racines profondes, et non l'apparence, des maux de notre monde* », car « *il s'agit d'écouter le cri de peuples entiers, des peuples les plus pauvres de la terre* ».

92. Il est donc nécessaire de continuer à dénoncer la « *dictature d'une économie qui tue* » et de reconnaître qu'« *alors que les gains d'un petit nombre s'accroissent exponentiellement, ceux de la majorité se situent d'une façon toujours plus éloignée du bien-être de cette minorité heureuse. Ce déséquilibre procède d'idéologies qui défendent l'autonomie absolue des marchés et la spéculation financière. Par conséquent, ils nient le droit de contrôle des États chargés de veiller à la préservation du bien commun. Une nouvelle tyrannie invisible s'instaure, parfois virtuelle, qui impose ses lois et ses règles de façon unilatérale et implacable* ». Bien qu'il existe différentes théories qui tentent de justifier l'état actuel des choses ou d'expliquer que la rationalité économique exige que nous attendions que les forces invisibles du marché résolvent tout, la dignité de toute personne humaine doit être respectée maintenant, pas demain, et la situation de misère de tant de personnes à qui cette dignité est refusée doit être un rappel constant à notre conscience.

93. Dans l'encyclique *Dilexit nos*, le Pape François a rappelé que le péché social prend forme comme « *structure de péché* » dans la société, qui « *est souvent ancrée dans une mentalité dominante qui considère normal ou rationnel ce qui n'est rien d'autre que de l'égoïsme et de l'indifférence* ». Ce

phénomène peut être défini comme une aliénation sociale ». Il devient normal d'ignorer les pauvres et de vivre comme s'ils n'existaient pas. Le choix semble raisonnable d'organiser l'économie en demandant des sacrifices au peuple pour atteindre certains objectifs qui concernent les puissants. Pendant ce temps, seules les « *miettes* » qui tomberont sont promises aux pauvres jusqu'à ce qu'une nouvelle crise mondiale les ramène à leur situation antérieure. C'est une véritable aliénation qui conduit à ne trouver que des excuses théoriques et à ne pas chercher à résoudre aujourd'hui les problèmes concrets de ceux qui souffrent. Saint Jean-Paul II le disait déjà : « *Une société est aliénée quand, dans les formes de son organisation sociale, de la production et de la consommation, elle rend plus difficile la réalisation de ce don et la constitution de cette solidarité entre les hommes* ».

94. Nous devons nous engager davantage à résoudre les causes structurelles de la pauvreté. C'est une urgence qui « *ne peut attendre, non seulement en raison d'une exigence pragmatique d'obtenir des résultats et de mettre en ordre la société, mais pour la guérir d'une maladie qui la rend fragile et indigne, et qui ne fera que la conduire à de nouvelles crises. Les plans d'assistance qui font face à certaines urgences devraient être considérés seulement comme des réponses provisoires* ». Le manque d'équité « *est la racine des maux de la société* ». En effet, « *on s'aperçoit bien des fois que, de fait, les droits humains ne sont pas les mêmes pour tout le monde* ».

95. Il arrive que « *dans le modèle actuel de "succès" et de "droit privé", il ne semble pas que cela ait un sens de s'investir afin que ceux qui restent en arrière, les faibles ou les moins pourvus, puissent se faire un chemin dans la vie* ». La question qui revient est toujours la même : les moins pourvus ne sont-ils pas des personnes humaines ? Les faibles n'ont-ils pas la même dignité que nous ? Ceux qui sont nés avec moins de possibilités ont-ils moins de valeur en tant qu'êtres humains, doivent-ils se contenter de survivre ? La réponse que nous apportons à ces questions détermine la valeur de nos sociétés et donc notre avenir. Soit nous reconquérons notre dignité morale et spirituelle, soit nous tombons dans un puits d'immondices. Si nous ne nous arrêtons pas pour prendre les choses au sérieux, nous continuerons, de manière explicite ou dissimulée, à « *légitimer le modèle de distribution actuel où une minorité se croit le droit de consommer dans une proportion qu'il serait impossible de généraliser, parce que la planète ne pourrait même pas contenir les déchets d'une telle consommation* ».

96. Parmi les questions structurelles que l'on ne peut imaginer résoudre d'en haut et qui doivent être prises en compte au plus vite, il y a celle des lieux, des espaces, des maisons, des villes où vivent et marchent les pauvres. Nous le savons : « *Comme elles sont belles les villes qui dépassent la méfiance malsaine et intègrent ceux qui sont différents, et qui font de cette intégration un nouveau facteur de développement ! Comme elles sont belles les villes qui, même dans leur architecture, sont*

remplies d'espaces qui regroupent, mettent en relation et favorisent la reconnaissance de l'autre ». En même temps, « nous ne pouvons pas ne pas prendre en considération les effets de la dégradation de l'environnement, du modèle actuel de développement et de la culture du déchet, sur la vie des personnes ». En effet, « la détérioration de l'environnement et celle de la société affectent d'une manière spéciale les plus faibles de la planète ».

97. Il incombe donc à tous les membres du Peuple de Dieu de faire entendre, même de différentes manières, une voix qui réveille, qui dénonce, qui s'expose même au risque de passer pour des « *idiots* ». Les structures d'injustice doivent être reconnues et détruites par la force du bien, par un changement de mentalités, mais aussi, avec l'aide des sciences et de la technique, par le développement de politiques efficaces pour la transformation de la société. Il faut toujours se rappeler que la proposition de l'Évangile n'est pas seulement celle d'une relation individuelle et intime avec le Seigneur. La proposition est plus large : « *elle est le Royaume de Dieu* (cf. Lc 4,43) ; il s'agit d'aimer Dieu qui règne dans le monde. Dans

la mesure où il réussira à régner parmi nous, la vie sociale sera un espace de fraternité, de justice, de paix, de dignité pour tous. Donc, aussi bien l'annonce que l'expérience chrétienne tendent à provoquer des conséquences sociales. Cherchons son Royaume ».

98. Enfin, un document qui, au départ, n'a pas été bien accueilli par tous, nous offre une réflexion toujours d'actualité : « *Aux défenseurs de l'orthodoxie, on adresse parfois le reproche de passivité, d'indulgence ou de complicité coupables à l'égard de situations d'injustice intolérables et de régimes politiques qui entretiennent ces situations. La conversion spirituelle, l'intensité de l'amour de Dieu et du prochain, le zèle pour la justice et pour la paix, le sens évangélique des pauvres et de la pauvreté, sont requis de tous, et tout spécialement des pasteurs et des responsables. Le souci de la pureté de la foi ne va pas sans le souci d'apporter, par une vie théologale intégrale, la réponse d'un témoignage efficace de service du prochain, et tout particulièrement du pauvre et de l'opprimé* ».

© Libreria Editrice Vaticana - 2025

DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025 – 3<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – ANNÉE A

### Lecture du livre du prophète Isaïe (*Is 35, 1-6a.10*)

Le désert et la terre de la soif, qu'ils se réjouissent ! Le pays aride, qu'il exalte et fleurisse comme la rose, qu'il se couvre de fleurs des champs, qu'il exalte et crie de joie ! La gloire du Liban lui est donnée, la splendeur du Carmel et du Sarone. On verra la gloire du Seigneur, la splendeur de notre Dieu. Fortifiez les mains défaillantes, affermissez les genoux qui fléchissent, dites aux gens qui s'affolent : « Soyez forts, ne craignez pas. Voici votre Dieu : c'est la vengeance qui vient, la revanche de Dieu. Il vient lui-même et va vous sauver. » Alors se dessilleront les yeux des aveugles, et s'ouvriront les oreilles des sourds. Alors le boiteux bondira comme un cerf, et la bouche du muet crierà de joie. Ceux qu'a libérés le Seigneur reviennent, ils entrent dans Sion avec des cris de fête, couronnés de l'éternelle joie. Allégresse et joie les rejoindront, douleur et plainte s'envieront. – Parole du Seigneur.

### Psaume 145 (146), 7, 8, 9ab.10a

Le Seigneur fait justice aux opprimés,  
aux affamés, il donne le pain,  
le Seigneur délie les enchaînés.

Le Seigneur ouvre les yeux des aveugles,  
le Seigneur redresse les accablés,  
le Seigneur aime les justes.

Le Seigneur protège l'étranger,  
il soutient la veuve et l'orphelin.  
D'âge en âge, le Seigneur régnera.

### Lecture de la lettre de saint Jacques (*Jc 5, 7-10*)

Frères, en attendant la venue du Seigneur, prenez patience. Voyez le cultivateur : il attend les fruits précieux de la terre avec patience, jusqu'à ce qu'il ait fait la récolte précoce et la récolte tardive. Prenez patience, vous aussi, et tenez ferme car la venue du Seigneur est proche. Frères,

ne gémissiez pas les uns contre les autres, ainsi vous ne serez pas jugés. Voyez : le Juge est à notre porte. Frères, prenez pour modèles d'endurance et de patience les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. – Parole du Seigneur.

### Alléluia. (*cf. Is 61, 1*)

L'Esprit du Seigneur est sur moi : il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres.

### Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu ()

En ce temps-là, Jean le Baptiste entendit parler, dans sa prison, des œuvres réalisées par le Christ. Il lui envoya ses disciples et, par eux, lui demanda : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » Jésus leur répondit : « Allez annoncer à Jean ce que vous entendez et voyez : Les aveugles retrouvent la vue, et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, et les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle. Heureux celui pour qui je ne suis pas une occasion de chute ! » Tandis que les envoyés de Jean s'en allaient, Jésus se mit à dire aux foules à propos de Jean : « Qu'êtes-vous allés regarder au désert ? un roseau agité par le vent ? Alors, qu'êtes-vous donc allés voir ? un homme habillé de façon raffinée ? Mais ceux qui portent de tels vêtements vivent dans les palais des rois. Alors, qu'êtes-vous allés voir ? un prophète ? Oui, je vous le dis, et bien plus qu'un prophète. C'est de lui qu'il est écrit : *Voici que j'envoie mon messager en avant de toi, pour préparer le chemin devant toi.* Amen, je vous le dis : Parmi ceux qui sont nés d'une femme, personne ne s'est levé de plus grand que Jean le Baptiste ; et cependant le plus petit dans le royaume des Cieux est plus grand que lui. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

---

## PRIERES UNIVERSELLES

*Les oreilles et les yeux ouverts aux signes du Royaume qui germe en notre temps, rendons grâce au Seigneur notre Dieu.*

Pour les communautés, jusque-là frileuses, qui, aujourd'hui, s'ouvrent à la mission, nous te louons, nous te bénissons !

Pour les yeux, jusque-là aveugles, qui, aujourd'hui, s'ouvrent au travail de ta grâce en notre temps, nous te louons, nous te bénissons !

Pour les mains, jusque-là fermées, qui, aujourd'hui, s'ouvrent à l'appel des affamés, nous te louons, nous te bénissons !

Pour les coeurs, jusque-là prisonniers, qui, aujourd'hui, s'ouvrent à la vraie liberté, nous te louons, nous te bénissons !

Pour les hommes et les femmes, jusque-là accablés qui reprennent cœur et courage, nous te louons, nous te bénissons

Pour les peuples, jusque-là en guerre, qui retrouvent aujourd'hui le chemin de la paix, nous te louons, nous te bénissons !

*Pour les germinations de ta grâce en notre temps, Dieu notre Père, nous te louons et nous te bénissons. Que la joie et la paix de ton Esprit Saint nous habitent au long des jours et rayonnent en notre vie dans l'attente de Celui qui viendra combler notre espérance, Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.*

---

## COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

---

*Chers frères et sœurs,*

L'Évangile de ce troisième dimanche de l'Avent nous parle de Jean le Baptiste qui, alors qu'il est en prison, envoie ses disciples demander à Jésus : « *Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?* » (Mt 11,4). En effet, Jean, en entendant parler des œuvres de Jésus, est saisi d'un doute quant à la question de savoir s'il est vraiment le Messie ou non. En effet, il pensait à un Messie sévère qui viendrait et ferait justice avec puissance en punissant les pécheurs. Mais au contraire, Jésus a des paroles et des gestes de compassion envers tous, au centre de son action se trouve la miséricorde qui pardonne, grâce à laquelle « *les aveugles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent, les morts ressuscitent et la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres* » (v.6). Mais il est bon de s'attarder sur cette crise de Jean le Baptiste, car elle peut nous dire quelque chose d'important à nous aussi.

Le texte souligne que Jean se trouve en prison, et cela, en plus du lieu physique, nous fait penser à la situation intérieure qu'il vit : en prison, il y a l'obscurité, il manque la possibilité de voir clairement et de voir au-delà. En effet, le Baptiste n'arrive plus à reconnaître en Jésus le Messie attendu. Il est assailli par le doute et envoie les disciples vérifier. « *Allez voir si c'est le Messie ou non* ». Nous sommes surpris que cela arrive précisément à Jean, qui avait baptisé Jésus dans le Jourdain et l'avait désigné à ses disciples comme l'Agneau de Dieu (cf. Jn 1,29). Mais cela signifie que même le plus grand croyant passe par le tunnel du doute. Et cela n'est pas un mal, au contraire, c'est parfois essentiel pour la croissance spirituelle : cela nous aide à comprendre que Dieu est toujours plus grand que ce que nous imaginons ; les œuvres qu'il accomplit sont surprenantes par rapport à nos calculs ; sa façon d'agir est différente, toujours, elle dépasse nos besoins et nos attentes ; et par conséquent, nous ne devons jamais cesser de le chercher et de nous convertir à son véritable visage. Un grand théologien disait que Dieu « *doit être redécouvert par étapes... en croyant parfois le perdre* » (H. de Lubac, *Sur les chemins de Dieu*). C'est ce que fait le Baptiste : dans le doute, il le cherche encore, l'interroge, « *discute* »

avec lui et finalement le redécouvre. Jean, défini par Jésus comme le plus grand parmi ceux nés d'une femme (cf. Mt 11,11), nous enseigne, en somme, à ne pas enfermer Dieu dans nos propres schémas. Cela est toujours le danger, la tentation : nous faire à Dieu sur mesure, un Dieu à utiliser. Et Dieu est autre chose.

Frères et sœurs, nous aussi nous pouvons parfois nous trouver dans sa situation, dans une prison intérieure, incapables de reconnaître la nouveauté du Seigneur, que nous gardons peut-être prisonnier de la présomption de savoir déjà tout sur Lui. Chers frères et sœurs, on ne sait jamais tout sur Dieu, jamais ! Peut-être avons-nous en tête un Dieu puissant qui fait ce qu'il veut, au lieu du Dieu de l'humble douceur, le Dieu de la miséricorde et de l'amour, qui intervient toujours en respectant notre liberté et nos choix. Peut-être aurions-nous nous aussi envie de lui dire : « *Est-ce vraiment Toi, si humble, le Dieu qui vient nous sauver ?* ». Et quelque chose de semblable peut aussi nous arriver avec nos frères : nous avons nos propres idées, nos préjugés, et nous attribuons aux autres — surtout à ceux que nous pensons être différents de nous — des étiquettes rigides. L'Avent est alors *un temps de renversement des perspectives*, où nous nous laissons émerveiller par la grandeur de la miséricorde de Dieu. L'émerveillement : Dieu émerveille toujours (Nous l'avons vu, il y a peu, dans le programme « *A Sua immagine* », où il était question de l'émerveillement). Dieu est toujours Celui qui suscite l'émerveillement. Un temps — l'Avent — où, en préparant la crèche pour l'Enfant Jésus, nous réapprenons qui est notre Seigneur ; un temps où nous sortons de certains schémas et préjugés envers Dieu et nos frères. L'Avent est un temps où, au lieu de penser à des cadeaux pour nous-mêmes, nous pouvons offrir des paroles et des gestes de consolation aux blessés, comme Jésus l'a fait avec les aveugles, les sourds et les boiteux.

Que la Vierge nous prenne par la main comme une mère en ces jours de préparation à Noël et qu'elle nous aide à reconnaître dans la petitesse de l'Enfant la grandeur de Dieu qui vient.

## CHANTS

SAMEDI 13 DECEMBRE 2025 A 18H – 3<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – ANNEE A

### ENTRÉE :

R-Peuples qui marchez dans la longue nuit,  
le jour va bientôt se lever.  
Peuples qui cherchez le chemin de vie,  
Dieu lui-même vient vous sauver. (*bis*)

- 1- Il est temps de lever les yeux  
vers le monde qui vient.  
Il est temps de jeter la fleur  
qui se fane en vos mains.
- 2- Il est temps de tuer la peur  
qui vous garde en ses liens.  
Il est temps de porter la croix  
jusqu'au bout du chemin.
- 3- Il est temps de bâtir la paix  
dans ce monde qui meurt.  
Il est temps de laisser l'amour  
libérer votre cœur.

### KYRIALE : Réconciliation

### PSAUME :

Viens Seigneur, viens nous sauver,  
Toi Seigneur qui sait nous aimer.

### ACCLAMATION : GOUZES

### PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,  
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,  
de l'univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,  
le Fils unique de Dieu,  
né du Père avant tous les siècles :  
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,  
vrai Dieu, né du vrai Dieu,  
Engendré, non pas créé,  
**consubstantiel au Père** ;  
et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,  
il descendit du ciel ;  
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,  
et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,  
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,  
conformément aux Écritures,  
et il monta au ciel ;  
il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,  
pour juger les vivants et les morts ;  
et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint,  
qui est Seigneur et qui donne la vie ;  
il procède du Père et du Fils ;  
Avec le Père et le Fils,

il reçoit même adoration et même gloire ;  
il a parlé par les prophètes.  
Je crois en l'Église,  
une, sainte, catholique et apostolique.  
Je reconnais un seul baptême  
pour le pardon des péchés.  
J'attends la résurrection des morts  
et la vie du monde à venir.  
Amen.

### PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Père très bon, toi que je supplie tous les jours,  
toi que j'appelle à mon secours, écoute moi.

### OFFERTOIRE :

- 1- Il avait du feu dans le cœur, Jean le Baptiste,  
Quand il annonçait le temps du Sauveur,  
Il ouvrait de nouveaux chemins, Jean le Baptiste,  
À ceux que l'espoir menait au Jourdain !

R-Écoute, écoute l'Amour au fond de toi,  
Écoute, écoute : il te parle tout bas de préparer la route.

- 2- Il a fait signe à ses amis, Jean le Baptiste,  
Pour qu'ils reconnaissent enfin le Messie !  
Mais il avait parlé si fort Jean le Baptiste,  
Que tous les puissants ont voulu sa mort !

- 3- Ceux qui t'ont cru dans le désert, Jean le Baptiste,  
Marchent dans la vie, les yeux grands ouverts !  
Quand tu deviens l'un d'entre nous, Jean le Baptiste,  
L'Esprit du Seigneur souffle de partout !

### SANCTUS : Faustine

### ANAMNESE :

Nous proclamons ta mort Ô Jesus Christ  
Et nous croyons que tu es vivant  
Hosanna, hosanna, nous attendons ton retour glorieux.

### NOTRE PÈRE : récité

### AGNUS : Réconciliation

### COMMUNION :

- 1- Aue no vai e homa e teie tutia hou,  
no te te ra'i mai ia umere a tuturi tatou.  
A tuturi tatou no te ra'i mai ia umere, a tuturi tatou.

- 2- No te Fatu teie tino, teite toto mo'a, huna hia'tu,  
tona mana, tona hanahana, tona hanahana,  
huna hia tu, tona mana, tona.

- 3- Te parahi nei te atua te Fatu no te ra'i,  
ia faateitei a tatou nei, iana e tia'i, iana e tia'i,  
ia faateitei a tatou nei, iana e tia'i.

### ENVOI :

- 1- Vierge Marie, Mère de Dieu,  
Mère du ciel, Mère des hommes.

R-Ave Maria, ave Maria, ave Maria.

## CHANTS

DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025 A 5H50 – 3<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – ANNEE A

### ENTRÉE :

1- E Iesu here, a tono mai to varua  
Ia rahi te here i roto  
I to matou mau mafatu  
A haere mai, e te varua maitai  
Te hia'ai nei matou ia oe  
Haere mai, haere mai.

R-Te haamori nei matou ia oe, e te varua moa  
Haere mai, haere mai.

### KYRIALE :

Seigneur prends pitié (*bis*) nous avons manqué d'amour  
Seigneur prends pitié.  
O Christ prends pitié (*bis*) nous avons manqué de foi  
O Christ prends pitié.  
Seigneur prends pitié (*bis*) nous avons manqué d'espérance  
Seigneur prends pitié.

### PSAUME :

Crions de joie pour le Seigneur  
Chantons remplis d'amour pour lui  
Il m'a guéri m'a délivré Alléluia !

### ACCLAMATION :

Amen Alléluia (*Alléluia*) Alléluia (*Alléluia*)  
Amen Alléluia Alléluia Alléluia.

### PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,  
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,  
de l'univers visible et invisible.  
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,  
le Fils unique de Dieu,  
né du Père avant tous les siècles :  
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, né de la lumière,  
vrai Dieu, né du vrai Dieu,  
Engendré, non pas créé,  
**consubstantiel au Père** ;  
et par lui tout a été fait.  
Pour nous les hommes, et pour notre salut,  
il descendit du ciel ;  
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,  
et s'est fait homme.  
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,  
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.  
Il ressuscita le troisième jour,  
conformément aux Écritures,  
et il monta au ciel ;  
il est assis à la droite du Père.  
Il reviendra dans la gloire,  
pour juger les vivants et les morts ;  
et son règne n'aura pas de fin.  
Je crois en l'Esprit Saint,  
qui est Seigneur et qui donne la vie ;  
il procède du Père et du Fils ;  
Avec le Père et le Fils,  
il reçoit même adoration et même gloire ;

il a parlé par les prophètes.  
Je crois en l'Église,  
une, sainte, catholique et apostolique.  
Je reconnaissais un seul baptême  
pour le pardon des péchés.  
J'attends la résurrection des morts  
et la vie du monde à venir.  
Amen.

### PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Seigneur écoute-nous Alléluia  
O Seigneur, exauce-nous Alléluia, e e e.

### OFFERTOIRE :

- 1- Je voudrai te dire et par le beau soleil,  
Par la tendre brise, le murmure des matins  
Par le chant des oiseaux, par le chant des fleurs,  
je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer !
- 2- Mon amour pour toi, plus grand que les montagnes,  
mon amour pour toi, plus profond que les mers  
Mon amour pour toi, au parfum de la rose,  
je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer !
- 3- Oh, si seulement, tu savais comme je veux,  
marcher avec toi, pour toujours  
Appelle-moi, demande-moi, ô parle-moi,  
Viens avec moi rencontrer mon Père  
Partager ensemble la vie, choisir la vie.

### SANCTUS : *tabitien*

### ANAMNESE :

Gloire à toi qui étais mort,  
Gloire à toi qui es vivant et notre sauveur notre Dieu,  
Viens Seigneur Jésus.

### NOTRE PÈRE : *Jimmy TERIINOAHIA - tabitien*

### AGNUS : *MERVIN - français*

### COMMUNION :

I roto te Euhari e Iesu,  
Te mata nei 'oe ia'u, ta'u Fatu  
Te 'ite nei au te here, e te ora mau  
Aroha mai, aroha mai, haere mai.  
E Iesu e, Iesu Euhari  
A turamarama haamaitai Iesu Kirito  
Aroha mai, aroha mai, haere ma.

### ENVOI :

- 1- Quand ma voix se fait entendre  
Que mon cri monte vers toi  
Tu ne te fais pas attendre  
Tu es là, m'ouvrant les bras.

R-O ma Mère comme tu es belle  
Quand tu pries à mes côtés  
J'aperçois ton doux visage, s'inclinant pour adorer  
J'aperçois ton doux visage, se tournant vers moi  
Pour me consoler.

## CHANTS

DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025 A 8H – 3<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – ANNEE A

### ENTRÉE : MHN 141

R-Iesu, Iesu, o oe a nei ; Iesu, Iesu te tae mai nei.

1- Te Mesia ta tatou e titau nei a fea oia e tae mai ai  
Te ani mai te tahi tau i te tahi tau i to teie nei ao arai vavao.

2- A fea e hiti ai te mahana i tohu hia e te mau perophta.  
A hiri e vetea mai te rai, a pou mai ai to tatou nei arai.

### KYRIALE : SAN LORENZO - grec

### PSAUME : MHN n°14 p.40

Haere mai, Emanuera, haere mai, a fa'aora mai.

### ACCLAMATION : Teupoo

Alléluia, Alléluia, alléluia, alléluia,  
alléluia, alléluia alléluia !

### PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,  
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,  
de l'univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,

le Fils unique de Dieu,  
né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,  
vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,

**consubstantiel au Père ;**  
et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,  
il descendit du ciel ;

Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,  
et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,  
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,  
conformément aux Écritures,  
et il monta au ciel ;

il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,  
pour juger les vivants et les morts ;  
et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint,  
qui est Seigneur et qui donne la vie ;  
il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,  
il reçoit même adoration et même gloire ;  
il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Église,  
une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême  
pour le pardon des péchés.

J'attends la résurrection des morts  
et la vie du monde à venir.

Amen.

### PRIÈRE UNIVERSELLE : MH n°11 p.27

E te Fatu e, a fa'aro'o mai e a fa'ari'i mai,  
i ta matou pure.

### OFFERTOIRE : Hymne du jubilé

R- Vive flamme, ma seule espérance :  
que mon chant parvienne jusqu'à toi.  
De ton cœur jaillit la vie divine,  
sur la route, j'ai confiance en toi.

1- Ecoutez nations, langues et peuples,  
dans vos cœurs rayonne la parole :  
les nations dispersées sur la terre  
se rassemblent dans le fils bien aimé.

2- Le Seigneur est un Dieu de tendresse,  
à sa voix se lève un jour nouveau.  
Terre et ciel sont revêtus de gloire,  
ils annoncent la justice et la paix.

3- Lève-toi, Dieu cherche des disciples,  
prends le vent pour guide sur ta route.  
N'aie pas peur de marcher sur ses traces  
où s'avancent les amis du Seigneur.

### SANCTUS : Rona T. - latin

### ANAMNESE :

Te ka'ie ia'oe tei mate no matou,  
te ka'ie ia 'oe te pohu'e nei ananu,  
e te Hatu e Ietu e a tihe mai a tihe mai.

### NOTRE PÈRE : Léon MARERE - tahitien

### AGNUS : G. KOHUMOETINI - latin

### COMMUNION : Petiot - partition

R-E Ietu, a ha'amaru mai oe i to matou mafatu,  
I to oe parahi ra'a mai, e Ietu, to matou fa'aora,  
O oe ana'e to'u, oe to'u aroha.

1- Ia haruru maira te nao, i to te himene reo.  
A mo'e te mau mea ato'a, ina Ietu i te fata.

2- I raro 'i te ho'aho'a pane, te moe nei tona mana,  
O to tatou Fatu here, te ora no te ta'ata.

3- E te Fatu no ta'u Varua, oe te ma'a no te ra'i,  
A faarahi ta'u aroha, a faarahai ta'u puai.

### ENVOI :

R-Toi, Notre Dame, nous te chantons ;  
Toi, Notre Mère, nous te prions.

1- Toi qui portes la vie, Toi qui portes la joie.  
Toi que touche l'Esprit, Toi que touche la Croix.

2- Toi qui donnes l'espoir, Toi qui gardes la Foi ;  
Toi qui passes la mort, Toi debout dans la Gloire.

3- Toi, le cœur sur la main, Toi la joie pour les yeux ;  
Toi le miel et le vin, ô sourire de Dieu.

## CHANTS

DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025 A 18H – 3<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – ANNEE A

### ENTRÉE :

R-Je suis dans la joie, une joie immense !  
Je suis dans l'allégresse car mon Dieu m'a libéré !

1- Je chanterai de tout cœur  
Les merveilles de Jésus, mon Seigneur !  
Il m'a ôté des ténèbres, Il m'a délivré de tout péché !

2- Car mon Dieu est fidèle, Il ne m'abandonne jamais  
Je n'ai plus rien à craindre car mon Dieu m'a libéré !

### KYRIALE :

Seigneur, Toi qui connais notre faiblesse  
Prends pitié de nous ! (*bis*)

O Christ venu dans le monde appeler tous les pécheurs,  
Prends pitié de nous ! (*bis*)

Seigneur, Toi qui es venu guérir et sauver les hommes,  
Prends pitié de nous ! (*bis*)

### PSAUME :

Viens, Seigneur, et sauve-nous !

### ACCLAMATION :

Alléluia Vive Dieu alléluia !

### PROFESSION DE FOI :

*Voir page 14.*

### PRIÈRE UNIVERSELLE :

E te Fatu to matou faaora  
te pure amui nei matou ia Oe.

### OFFERTOIRE :

R-Et chantent les prés, et chantent les fleurs  
La joie est dans mon cœur.  
Et chantent les prés, et chantent les fleurs  
Moi, j'ai ma joie dans le Seigneur.

1- Tous les chemins de ce monde  
Te conduisent vers le ciel  
Et le vent qui vagabonde  
T'emmène vers le soleil.

2- Tous les chemins de la Terre  
Sont parsemés d'amitié  
Et le regard de ton frère  
Attend de te rencontrer.

3- Tous les chemins de la plaine  
S'en vont inlassablement  
Malgré les joies et les peines,  
Vers l'horizon éclatant.

4- Tous les chemins de la vie  
Te demandent d'espérer  
Le Seigneur qui te convie  
Au banquet d'éternité.

### SANCTUS : *tahitian*

### ANAMNESE : *français*

### NOTRE PÈRE : *tahitian*

### AGNUS :

### COMMUNION :

1- Oh ! Regarde-moi. Je suis Celui  
Qui fait lever le beau soleil à l'horizon.  
Oh ! regarde-moi. Je puis aussi le faire lever  
Au fond de toi en milles chansons.  
Aie confiance en moi ! Je suis Celui qui embrasa  
D'un feu ardent le grand buisson.  
Aie confiance en moi ! Je puis aussi te consumer  
De mon Esprit de milles façons !

R-Lève les yeux vers moi ! Je suis mendiant de toi,  
Car il me tarde de te donner ma joie.  
Reviens toujours vers moi, mon cœur ouvert pour toi  
Ne peut attendre pour se donner à toi.

2- Oh ! regarde-moi. Je suis Celui  
Qui accueillit de bon matin la pécheresse.  
Oh ! regarde-moi. Il y a longtemps déjà  
Que je t'attends pour te pardonner sans cesse.  
Aie confiance en moi ! Je suis Celui  
Qui a sorti l'aveugle-né de ses ténèbres.  
Aie confiance en moi ! Pour toi aussi,  
Je suis Lumière et Vérité, laisse-toi guider.

### ENVOI :

R-Je mets ma main dans Ta main,  
Je vais sur le chemin qui me conduit vers Toi.  
Je mets ma main dans Ta main,  
Je vais sur le chemin, je marche dans la joie.

1- Toi qui es venu m'appeler,  
Toi qui es venu me chercher,  
Toi qui es venu me sauver,  
Je marche avec Toi.

## NOËL A LA CATHÉDRALE

### CONFESIONS

*Mardi 23 et mercredi 24 décembre à la Cathédrale  
de 15h à 16h30*

\*\*\*\*\*

### CELEBRATIONS DE NOËL

*18h : Messe de la veille avec la Communauté chinoise*

*00h : Messe de Minuit  
animée par la chorale Kikiria Peata*

*05h50 : Messe de l'aube*

*08h : Messe du jour de Noël*

*18h : Messe du soir*

**Samedi 13 décembre 2025**

18h00 : **Messe** : Familles WONG, CHUNG, FARNHAM, MARSAULT, BOCCECHIAMPE ;

**Dimanche 14 décembre 2025****3<sup>eme</sup> DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – rose**

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;  
 08h00 : **Messe** : Familles REBOURG et LAPORTE ;  
 09h15 : **Catéchèse pour les enfants** ;  
 18h00 : **Messe** : Stéphane ALARCON ;

**Lundi 15 décembre 2025**

Saint Jean de la Croix, prêtre et docteur de l'Église - violet

05h50 : **Messe** : Stéphane ALARCON ;

**Mardi 16 décembre 2025**

De la férie - violet

05h50 : **Messe** : Pour la conversion des pécheurs, le salut des mourants et la libérations des âmes du purgatoire ;

**Mercredi 17 décembre 2025**

De la férie - violet

05h50 : **Messe** : Action de grâces - Ah Yen Ko Léon, Ko Léon Marie Chantal ;  
 12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

**Jeudi 18 décembre 2025**

De la férie - violet

05h50 : **Messe** : Action de grâces – Bernard BURNS, Ida KATUPA, Yvette TAUREI et Marie ITCHNER ;

**Vendredi 19 décembre 2025**

De la férie - violet

05h50 : **Messe** : Edwige HOPUU épouse TEPA (+) ;  
 14h30 à 16h30 : **Confessions** au presbytère de la Cathédrale ;

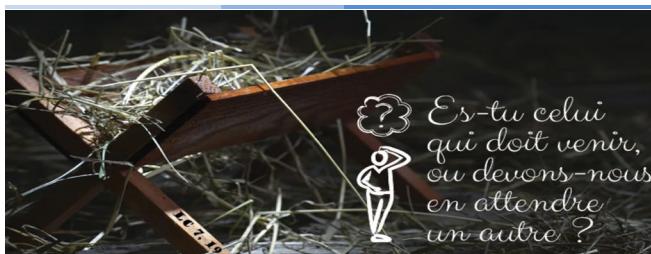
**Samedi 20 décembre 2025**

De la férie - violet

05h50 : **Messe** : Edwige HOPUU épouse TEPA (+) ;  
 18h00 : **Messe** : NOUVEAU Arthur et GUILLOUX Barthélémi et Marguerite ;

**Dimanche 21 décembre 2025****4<sup>eme</sup> DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – violet**

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;  
 08h00 : **Messe** : Marie-Madeleine YVARS (+) ;  
 18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

**150<sup>eme</sup> ANNIVERSAIRE****DE LA DÉDICACE  
DE LA CATHÉDRALE****Messe d'action de grâce**

(AVEC INDULGENCE PLENIERE)

**Mardi 23 décembre 2025 A 18H****LES REGULIERS****Messes : Semaine :**

- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h (sauf jours fériés) ;

**Dimanche :**

- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

**Office des Laudes** : du lundi au samedi à 05h30 ;

**Confessions** : Vendredi de 14h30 à 16h30 au presbytère ;  
 ou sur demande (tél : 40 50 30 00) ;

**SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE**

Relevé d'identité bancaire :

**C.A.M.I.C.A. – Accueil Te Vai-ete**

**Identifiant national de compte bancaire**

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34

**Iban**

FR7614168000011400733130134

**Bic**

OFTPPF1XXX